



Le guide de la propreté

Les moyens déployés

300 agents mobilisés 7/7 jours de 5h30 à 20h

Les agents de la propreté travaillent sans relâche pour nettoyer nos rues, vider les corbeilles publiques, effacer les graffitis...

Chaque voie est nettoyée entre 1 et 12 fois par semaine, selon son niveau de fréquentation et l'importance des souillures constatées sur les 104km de trottoirs et chaussées que compte le 12^e.

Une double Brigade d'Urgence Propreté

Avec leur camionnette destinée à l'enlèvement des dépôts sauvages et leur laveuse pour nettoyer les endroits les plus sales, les équipes de cette nouvelle brigade d'urgence créée en 2018 se déplacent partout sur le territoire, en dehors des horaires classiques de nettoyage.



90 % des machines et du matériel ont été renouvelés en 2 ans et 42 agents ont été recrutés depuis 2014, soit 20% d'effectifs supplémentaires.

Des sanctions pour ceux qui ne respectent pas notre espace public

Les équipes dédiées à la lutte contre les incivilités ont été renforcées et mieux réparties sur le territoire Afin de sanctionner davantage les contrevenants. Dépôts sur la voie publique, déjections canines, jets de mégots, épanchement d'urine... 7 300 procès-verbaux ont été dressés en 2018 dans le 12^e pour ceux qui ne respectent pas la propreté de notre espace public.



1 poubelle
tous les 100 mètres
avec éteignoir



3000 poubelles
de rues plus
compactantes
et inaccessibles
aux rats à Paris



68 €
d'amende pour
toute incivilité

Les outils à votre disposition

39 75 : le service de rendez-vous pour faire enlever vos encombrants

La Ville de Paris a mis en place un service unique en France : le retrait gratuit de vos encombrants, en bas de chez vous, sur simple prise de rendez-vous. Appelez le **39 75** ou prenez rendez-vous directement en ligne :

teleservices.paris.fr/ramen



L'Appli DansMaRue

Saleté, affichage illicite, encombrants... vous pouvez signaler tout dysfonctionnement sur l'espace public avec l'application DansMaRue, à télécharger gratuitement sur n'importe quel smartphone.



Une déchèterie : l'Espace tri Carnot

Pour vos déchets encombrants (métaux, bois, emballages ménagers...), vous pouvez également vous déplacer à la déchèterie du 12^e. Présentez un justificatif de domicile et un document d'identité pour déposer vos déchets.

53-57 boulevard Carnot, M° Porte de Vincennes

Trier, c'est simplifié !

Depuis le 1^{er} janvier 2019, c'est simple, tous les emballages et papiers se trient et se recyclent !

Les nouvelles règles de tri

Bacs jaunes : collectés 2 fois par semaine

• DANS LE BAC JAUNE •

PAPIERS, EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

EMBALLAGES EN MÉTAL

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET MÉTAL (ACIER, ALU...)

• DANS LE BAC BLANC •

BOUTEILLES, BOCAUX, POTS EN VERRE

• DANS LE BAC MARRON* •

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

• DANS LE BAC VERT •

CE QUI RESTE APRÈS AVOIR FAIT LE TRI

Collectés 1 fois par semaine

Collectés 2 fois par semaine

Collectés tous les jours

Pratique

Comment faire enlever mes encombrants ?

Appelez le 39 75 ou prenez rendez-vous directement en ligne sur teleservices.paris.fr/ramen

Comment faire réparer un bac de collecte ?

Faire la demande par mail : dpe-12-bacs@paris.fr

Faire la demande directement en ligne : www.mairie12.paris.fr

Comment trier mes déchets alimentaires ?

Pour faire une demande de « p'tit bac » marron : contactez le service propreté de la Mairie du 12^e au **01 43 41 74 44**.

Pour votre immeuble, vous pouvez également faire une demande de grand bac à couvercle marron auprès du service propreté. Il est livré à l'adresse des résidences et copropriétés qui en font la demande.

Où trouver des sacs bio-compostables ?

Ces sacs sont à acheter dans les commerces de proximité ou via Internet.

Vous pouvez également réutiliser les sacs compostables disponibles aux rayons fruits et légumes des magasins.

Il est conseillé de placer du papier cartonné (type emballage d'œufs ou essuie-tout) au fond du sac afin d'éviter les fuites.

Comment faire une demande de nettoyage de graffitis ?

La demande peut être faite via l'application **DansMaRue**.

Le saviez-vous ?

Le Trimobile est un dispositif qui permet aux habitants d'un quartier de déposer leurs petits encombrants selon un calendrier prédéfini à retrouver en ligne : mairie12.paris.fr

Pour toute question concernant la propreté



Un numéro : **01 43 41 74 44**



Une adresse mail : dpe-stpp-12e-communication@paris.fr



Une application : **DansMaRue**